



Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image

Elève mineur

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, (mère-père)

(NOM) (Prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant,

(NOM) (Prénom)

Ou

Elève majeur

Je soussigne(e) Madame, Monsieur,

(NOM) (Prénom)

Autorise, à titre gratuit, la Ville de Fouesnant-les Glénan à prendre, diffuser et exploiter les photos ou captations (enregistrement, films) réalisées dans le cadre des activités de l'Archipel (cours, spectacles, gala, auditions...) pour ses outils d'information et de communication. Ces images pourront être publiées sous la forme d'un support papier (plaquette, affiche, dépliant, presse...) ou sous une forme numérique (site internet...).

Toute autorisation donnée est valable pour une durée illimitée. Vous pouvez demander l'annulation de cette autorisation à tout moment par courrier adressé au Conservatoire de musique et de danse.

N'autorise pas cette diffusion.

Fait à, le

Signature précédée de la mention

<< Lu et approuvé – bon pour accord >>